

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 26 OCTOBRE 2018**

Présents : Mmes BOYAT Sylvie et DWORAK Bogéna
Mrs BOINNARD Cyril, DELERCE Olivier, DUPONT Éric, MENOUD Julien, MORAND Jean Claude
et MUDRY Stéphane.

Excusé : Mr JOSSERAND Jean-François

Invités : Sophie et Gilles DELERCE

Public : Mme Lavoine et Mr Marquet

Sylvie BOYAT se propose comme secrétaire de séance qui s'ouvre à 20 h 05.

Le Compte-rendu de la séance du 28 septembre 2018 est approuvé par le Conseil municipal à l'unanimité.

1. Mot du Maire :

Le Maire Jean Claude MORAND présente l'ordre du jour.

2. Extension de l'école :

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal les faits :

- Pour les 2 classes actuelles plus les 3 ans scolarisés à Saint Jean d'Aulps, il y a trop d'élèves.
- Pour la création d'une 3^{ème} classe, il faut un effectif de 56 élèves.
- De plus, la cantine actuelle commence à être à l'étroit et demande plus de place

Pour ce faire, il faut anticiper l'extension du bâtiment actuel pour que tout soit opérationnel à la rentrée 2020.

Sophie et Gilles Delerce présente le projet :

- La 3^{ème} classe ne serait pas accessible pour les personnes à mobilité réduite mais cela n'est pas obligatoire car les 2 autres classes le sont.
- Création d'une cantine au niveau 0, accessible aux personnes à mobilité réduite.
- La surface totale de l'extension a été réduite de 50 m².
- Possibilité de faire une petite salle de rangement (sans un gros surcoût).
- Il faut 3 mois d'instruction.

Pour le financement de ces travaux, le Maire propose que des dossiers de demande de subventions de l'État (DETR), et du Conseil Départemental soient déposés.

Dans le cadre de ce dossier, le Maire demande :

- D'utiliser la filière 'Bois des Alpes'
- De penser aux énergies renouvelables et aux économies performantes d'énergies.

Suite à la présentation, le CM donne l'autorisation au Maire de constituer et de déposer les différents dossiers.
Départ de Sophie et Gilles Delerce.

3. Organisation d'une réunion publique concernant le projet relais ORANGE :

Suite au dernier CM, divers courriers ont été adressés à la Mairie concernant l'implantation du relais Orange aux Perrières.

Monsieur le Maire donne lecture d'un de ces courriers et propose en accord avec Orange d'organiser une réunion publique le lundi 19 novembre 2018 à 18 h à la salle d'animation.

Proposition acceptée.

Départ de Monsieur Marquet.

4. Points sur les travaux :

- Enrobés (Route de Môrion, Route des Meuniers, Route de la Jumbaz et Route de Malaliutaz) : le coût est de 200 723 € HT.
- Les barrières ont été posées au cimetière et au pont des Meuniers.
- Enfouissement des réseaux aux Rossets :
 - Coût des travaux réseaux secs : 341 748.00 € H.T dont 171 019. à la charge de la commune et 170 729 à la charge du SYANE.
Il reste environ 2 semaines de travaux.
 - Coût des travaux réseaux Eau : 51 938.00 € H.T dont 36 357.00 à la charge de la Commune et 15 581.00 H.T à la charge du département de la Haute-Savoie.
- Panneau d'information : un coffret électrique pour branchement provisoire sera installé la semaine prochaine.
- Route des Culées : Les travaux entrepris par la Société de Dragage de la Haute Dranse, en 2017, ne sont toujours pas terminés au grand dam de Monsieur le Maire et du Conseil Municipal.

5. Points sur les assurances :

Mr Éric Dupont présente le dossier :

- La Commune a été démarchée par la SMACL (Proposition : 5 199 €).
- La Commune est actuellement assurée chez GROUPAMA. Dans ces négociations, la proposition de GROUPAMA est de 8 272€

Mr Éric Dupont informe le CM que, dans la proposition de la SMACL, il y a beaucoup d'options alors qu'elles sont comprises dans celle de GROUPAMA.

De plus, pour GROUPAMA l'agence est proche alors que pour SMACL le site est éloigné (contact moins personnalisable). Vu la présentation, Monsieur le Maire propose de garder l'assureur GROUPAMA

Vote pour retenir la proposition de GROUPAMA : 8 / 8

6. Réorganisation du fonctionnement ménage cantine et périscolaire :

Monsieur le Maire informe le CM qu'Annie Magnin (renfort cantine et ménage) arrête son contrat le 31 décembre 2018.

De plus, Sylvie Daux souhaite modifier son poste.

Une embauche sera cependant nécessaire.

Le CM donne son accord afin que Monsieur le Maire puisse recruter une personne et renouveler le contrat de Sylvie DAUX.

7. Modification du système d'inscription à la cantine :

Suite à la mise en place d'un portail pour la réservation des repas auprès de la Cuisine Centrale de la part de la Mairie de Morzine, les inscriptions seront figées au 15 du mois précédent et plus aucune modification ne sera possible.

Ce portail devrait être opérationnel pour janvier 2019.

8. Matériel salle d'animations :

Suite au vieillissement du matériel de la cuisine de la salle d'animations, il conviendrait de renouveler certains appareils électroménagers pour un coût de 6 700€.

Vote pour renouveler : 8 / 8

9. Halte du Moulin :

Monsieur le Maire informe le CM que la signature entre les nouveaux gérants aura lieu le mardi 30 octobre.

Les nouveaux gérants ouvriront le 8 novembre 2018.

Suite à la fermeture de la Halte, des travaux sur la terrasse seront entrepris : un dossier a été envoyé à l'assurance du prestataire (AXA).

Afin de gérer les paiements des cautions des anciens et nouveaux locataires, une décision modificative est à inscrire au budget Multiservices.

10. Repas des Anciens :

Le repas des Anciens aura lieu le 24 novembre 2018 à la Halte du Moulin.

Comme l'an dernier, Maurice Boinnard viendra gracieusement animer la journée avec selon sa disponibilité, Christian Muffat.

11. Vœux du Maire :

Les vœux du Maire auront lieu le mercredi 23 janvier 2019 à 19 h à la salle d'animation.

12. Urbanisme :

Le samedi 6 octobre, la commission d'urbanisme s'est réunie pour étudier :

- Un Permis de Construire :

- MENOUD Florian

- Adresse : Impasse de la Golta

- Références cadastrales : B 1270 – 1260

- Objet : Réhabilitation d'une ferme.

- Observations :

- **Accès par la route des Champs Marmo**
 - Places de parking : 3 par habitation
 - Un raccordement par habitation au réseau collectif (regard 56)
 - Taxe de raccordement aux égouts : 1 240 €
 - Un branchement d'eau par habitation
 - Un Compteur d'eau ISOTHER en limite de propriété par habitation ; Le raccordement est à la charge du propriétaire
 - Séparation des eaux pluviales et des eaux usées ; Création d'un puits perdu pour les eaux pluviales
 - Réseaux EDF et PTT en souterrain
 - **En cas d'extension du réseau ERDF, les travaux devront être pris en charge par les propriétaires (et non par la Commune).**

- Avis : Favorable en respectant les observations données.

13. Questions diverses :

- L'entreprise Julliard exploite des bois situés sur la Commune de Saint-Jean d'Aulps en passant par la route forestière de Belle-Plagne : une compensation financière sera demandée à hauteur de 3 € par m³ avec effet rétroactif sur les bois déjà exploités.

De plus, la remise en état de la route devra être faite si celle-ci est dégradée.

Vote : 8 / 8

- Monsieur le Maire propose de mettre en place une convention avec les agriculteurs utilisant les alpages.
- Le second test pour l'éclairage de l'Église a été validé par toutes les personnes présentes. Le coût n'a pas changé, 8 037.35 € TTC.

- Monsieur Eric Dupont présente au CM la réactualisation des tarifs de la salle d'animations.

Vote : 8 / 8

- Monsieur Stéphane Mudry informe le CM que sur les 9 gardes forestiers actuels, 5 vont partir en retraite et un va muter, sans assurance de remplacement.

- Commémorations du 11 novembre 2019 :

- Cérémonie à Seytroux à 9h15
- Cérémonie au Biot aux environs de 11h30 (Pour toute la vallée)
- A 11h, toutes les cloches sonneront.
- Jeudi 8 novembre (après-midi) : Exposition 'Les enfants pendant la Grande Guerre' à la salle d'animations.
- Samedi 10 novembre (soir) : Concert à la salle du Baron à Montriond.

Départ de Madame Lavoine.

Fin du conseil municipal : 23h40.